Incendie de Notre-Dame

Orange Cyberdefense assure la surveillance des dons en ligne



Le 15 avril 2019, alors que les toits de la Cathédrale Notre-Dame de Paris se consument sous les flammes, la Fondation du Patrimoine fait face à une autre crise. Habilitée par l'Etat récolter les fonds de solidarité en faveur de la reconstruction de l'édifice, cette entité est rapidement submergée par un problème qu'elle n'avait pas anticipé : la prolifération des cagnottes frauduleuses et le dépôt de noms de domaine parasites. « De nombreux sites tentaient de se faire passer pour des collectes légitimes, et le site de la Fondation du patrimoine est resté hors ligne pendant deux heures [...] C'était d'une rare ampleur, je n'avais jamais connu ça.

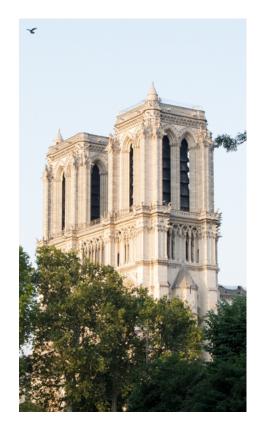
La fondation n'était pas prête à affronter une telle situation », explique à la presse [1] Jean-Michel Livowski, DPO de la Fondation, notamment en charge de la protection des données pour l'organisme. Ce dernier, inquiet de la situation et d'une possible intensification des attaques en raison du week-end pascal qui s'annonce, contacte Orange Cyberdefense le 19 avril au soir, soit la veille d'un week-end prolongé propice aux actions malveillantes. Les équipes de réponse à incidents (CSIRT) et du Centre d'Alertes (CERT) d'Orange Cyberdefense décident de déployer sans délai un dispositif de gestion de crise.

Une gestion de crise en un temps record

Alors que les dons affluent, les premières actions sont prises par la Fondation du patrimoine, notamment la création d'une page web officielle dédiée aux dons, soutenue par une campagne de communication reprise par les différents médias et réseaux sociaux. Celle-ci, tout comme les sites Internet de Notre-Dame de Paris et de la Fondation du patrimoine sont placés sous observation par les analystes d'Orange Cyberdefense. A ce premier dispositif de sécurité, s'ajoute une surveillance:

- des noms de domaine ;
- des applications mobile ;
- des profils sur les réseaux sociaux ;
- des cagnottes sur les plateformes spécialisées.

Une cellule de crise remonte les alertes en temps réel aux responsables de la Fondation du patrimoine, aux avocats et aux autorités judiciaires via un extranet.



Gestion de crise : chiffres clés

50 lours de surveillance

20 000 informations remontées à la cellule de crise



400 - \$

cagnottes parallèles identifiées et signalées aux autorités

+20



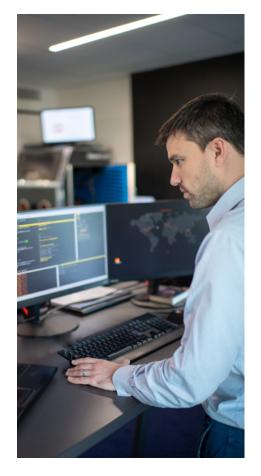
noms de domaines mis sous surveillance

Les dons des particuliers sécurisés

« La collecte lancée par la Fondation du patrimoine a été un très grand succès populaire avec plus de 220 000 donateurs individuels. Cette mobilisation historique, réalisée dans l'urgence et en un temps record, n'aurait pas pu réussir sans la collaboration et le travail des équipes d'Orange Cyberdefense », déclare Guillaume Poitrinal, Président de la Fondation du patrimoine, en juillet 2019[2].

Les dons de particuliers ont en effet atteint la somme de 24,6 millions d'euros, ce chiffre comprenant 1,9 million de contributions provenant de pays étrangers. « La veille et les signalements que les équipes d'Orange Cyberdefense ont assurés nous ont permis de travailler sereinement et efficacement, dans un contexte de crise, auquel la Fondation n'avait encore jamais été confrontée. Orange Cyberdefense aura été l'un des acteurs clés du succès de la mobilisation de milliers de donateurs », conclut M. Poitrinal.

Notes: [1] ZDNet, 11 octobre 2019. [2] Courrier du 12 juillet 2019 de M. Guillaume Poitrinal, Président de la Fondation du Patrimoine à Orange Cyberdefense



Pour en savoir plus, contactez : **communication.ocd@orange.com** Nous suivre : **https://cyberdefense.orange.com**







